

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 19 mars 2024
Date de l'affichage : 19 mars 2024
Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers présents : 45 + 1 suppléé + 7 pouvoirs
Nombre de conseillers votants : 53

OBJET : PLAN D' ACTIONS PLURIANNUEL POUR L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2024-2026

Numéro de la Délibération : 280324-DC-62

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Noailles, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Christine MARIENVAL, Dominique MARGERIE, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Viviane AKAKPOVI, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Nadia MORIA, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Colette DEWEZ, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Mickaël DEQUIN, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, David LAZARUS, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Marc LAMOUREUX, Pascal POULET, Pierrick LOZE, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Philippe ELOY, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

Etaient absents :

Mmes Carine LUGEZ, Doriane FRAYER, Nathalie SABOT, Maud MATHONAT, Michèle BRICHEZ, Françoise TESTART, Christèle MARIN.

MM. Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard PIEUX, Jean-Pierre CHATRON, Jean-Marie NIGAY, Sébastien FERNET, Ludovic GORINE, Charles-Antoine de NOAILLES, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE.

Dont suppléé :

- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

Dont représentés :

- M. Patrice CREPY par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- Mme Carine LUGEZ par M. Olivier DOUCHET.
- M. Patrice GOUIN par M. Marc VIRION.
- Mme Doriane FRAYER par M. David LAZARUS.
- Mme Nathalie SABOT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Maud MATHONAT par Mme Marie-France SERRA.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.

Secrétaire de séance : M. Bernard ONCLERCQ, conseiller communautaire de la commune de Neuilly en Thelle.

OBJET : PLAN D’ACTIONS PLURIANNUEL POUR L’EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2024-2026

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales ;
- Le code général de la fonction publique ;
- La loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique ;
- Le décret n°2020-528 du 4 mai 2020 définissant les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des plans d'actions relatifs à l'égalité professionnelle dans la fonction publique ;
- La circulaire du ministère de la transformation et de la fonction publique du 14 décembre 2021 relative à l'appel à projets du fonds en faveur de l'égalité professionnelle dans les trois versants de la fonction publique ;
- La délibération n° 151220-DC-I.5.3 du 15 décembre 2020 du Conseil communautaire, approuvant le premier plan d'actions en matière d'égalité professionnelle et sa mise en œuvre pour 3 ans, à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
- L'avis du Comité Social Territorial en date du 14 mars 2024 ;

Considérant :

- La nécessité pour les collectivités locales et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants d'élaborer un plan d'actions pluriannuel pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Que la durée de ce plan est de trois ans au maximum, renouvelable ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE**

- **APPROUVE** le deuxième plan d'actions pluriannuel pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, joint **en annexe** ;
- **FIXE** la durée du plan d'actions à 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2024 ;
- **NOMME** un élu délégué et un élu suppléant (1 femme et 1 homme) dédiés à l'égalité femmes-hommes ;

Délégué(e)	Suppléant(e)
Madame Dominique MARGERY	Monsieur Bruno CALEIRO

- **DIT** que le plan d'actions sera accessible aux agents par voie numérique ou par tout autre moyen.

**Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20240328-280324-DC-62-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2024
Affichage : 02/04/2024